

LE MEMORANDUM DE L'UGTA SUR LA STRATEGIE INDUSTRIELLE PROCHAINEMENT CHEZ BELKHADEM

La suppression du portefeuille du MPPI en point de mire

Le point de vue de l'UGTA concernant la nouvelle stratégie industrielle du gouvernement sera connu la semaine prochaine, a-t-on appris de source syndicale autorisée. Confiée à un groupe de travail, une étude sur la question est actuellement en préparation dont devait être destinataire le chef du gouvernement au lendemain de l'annonce de ce dernier de sa nouvelle feuille de route industrielle.

A ce sujet, notre source indique que la Centrale syndicale revendiquera en premier lieu, à travers son mémorandum, la mise en place d'une structure à même de «recentrer toutes les actions jusque-là entreprises dans le cadre de la politique de privatisation.» En somme, il sera notamment question pour l'UGTA de revendiquer la «dissolution pure et simple du ministère de la Participation et de la Promotion industrielle (MPPI)».

Cette revendication, la Centrale syndicale explique

notre source, «par le fait qu'une révision de la stratégie industrielle suppose une redistribution des tâches au sein même du gouvernement».

Autrement dit, cela suppose «qu'un ministère comme celui de l'Industrie par exemple doit recouvrir l'entière souveraineté de son secteur» et par voie de conséquence «c'est à ce niveau de responsabilité que toutes les questions portant sur le secteur industriel économique public seront débattues».

Selon des observateurs, si les pouvoirs publics venaient à donner une suite favorable à la revendication de l'UGTA, cela suppose que dans le prochain remaniement gouvernemental, la suppression de certains portefeuilles ministériels à l'image de celui présidé par Abdelhamid Temmar pourrait être à l'ordre du jour.

Cela étant, l'organisation que dirige Sidi Saïd voulant sans aucun doute saisir cette opportunité, recentrera

son intervention sur la question en se référant sans aucun doute à l'une des principales résolutions portant programme d'orientation et d'action issu du 10^e congrès. En définitive, pour l'UGTA, il est urgent de «préserver et consolider un secteur public économiquement performant, socialement efficace et présentant un caractère stratégique pour la poursuite du développement».

En se référant aux résolutions de son dernier congrès, la direction sortante de la Centrale syndicale voudrait sans aucun doute se replacer dans le cadre statutaire tel que défini par les résolutions du congrès de 2000.

A ce propos, il est important de rappeler que les principales recommandations du 10^e congrès de l'UGTA tant au plan économique que social prévoient «la sauvegarde d'un secteur public stratégique performant et porteur de relance économique, loin de toute intention de bradage, le rejet de toute privatisation ayant une

connotation de bradage, assurer la préservation de l'emploi, des capacités de production et du savoir-faire, l'initiation à de nouvelles méthodes de gestion des entreprises, favoriser l'entreprise algérienne garante du retour au développement économique».

Or, la question qui reste soulevée dans le milieu syndical est celle de savoir qu'elle est «véritablement la démarche du gouvernement sur cette question.»

S'agit-il dès lors d'une démarche ficelée et non négociable où le véritable débat est déjà biaisé ? L'autre question soulevée est celle relative à la prise en considération ou non des propositions qui seront faites par les principaux acteurs de la vie économique et sociale. Se retrouve-t-on ainsi devant une situation de fait accompli, où l'avis des acteurs concernés est loin d'être pris en considération ? Une autre question qui reste entièrement posée.

Abder Bettache

EN ATTENDANT UN DEBAT AVEC LES PARTENAIRES ECONOMIQUES

Poursuite aujourd'hui de l'examen de la stratégie industrielle

L'examen par le gouvernement de stratégie et politique de relance et de développement industriels entame sa dernière ligne droite. En effet, c'est aujourd'hui que le Conseil de gouvernement examinera le cinquième et dernier volet de cette stratégie en prévision de son adoption. Pour rappel, le même conseil s'est réuni

dimanche passé pour poursuivre l'examen et l'approfondissement de certains points du dossier présenté par Abdelhamid Temmar, ministre des Participations et de la Promotion des investissements. Ainsi, après l'examen des trois premiers volets en décembre dernier, notamment ceux relatifs à l'intelligence économique, au

développement des industries créatrices de haute valeur ajoutée ainsi qu'aux ressources humaines, le gouvernement se penche sur le quatrième volet ayant trait à la politique de mobilisation des investissements directs étrangers (IDE) et à la promotion des investissements industriels et l'exploitation du gaz. Une fois adoptée, celle-ci sera soumise à un large débat avec les experts et les opérateurs économiques. Le ministre des Participations et de la Promotion des investissements a indiqué récemment que «les détails de la nouvelle stratégie industrielle de l'Algérie seront dévoilés dans le courant de ce mois de janvier». Cette stratégie est basée sur deux aspects principaux. Il s'agit de continuer dans la politique d'encouragement des industries de substitution à l'importation, mais en parallèle, il faut développer une industrie orientée vers l'exportation. Des branches à promouvoir ont été identifiées telles que l'agroalimentaire, les industries de mécanique, la mécanique de précision, d'électromécanique, d'électricité, la pétrochimie, la chimie organique. En d'autres termes, la

stratégie préconisée repose sur «une restructuration profonde des structures industrielles existantes en s'appuyant sur les capacités des acteurs économiques à entreprendre et sur la nécessité pour l'Etat de promouvoir un cadre d'intervention dynamique et flexible.

Le but étant d'ériger l'Algérie en centre compétitif efficace et générateur d'une importante valeur ajoutée à travers l'amendement du système économique, le développement des ressources humaines et un meilleur aménagement du territoire. Des entreprises comme la SNVI, Saida, l'Enie et la CMA bénéficieront de l'appui des pouvoirs publics pour être compétitives. Le partenariat avec des firmes étrangères sera aussi privilégié pour ces grandes entreprises.

La stratégie industrielle sera soumise à un large débat. Celui-ci prendra la forme d'assises nationales prévues dans le courant du premier trimestre 2007 et qui regrouperont à la fois des experts, des représentants des syndicats ainsi que des opérateurs économiques nationaux.

Lotfi M.

REVENDEICATION DE L'UGCAA «Des ministres chargés du secteur économique apolitiques»

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) voudrait que les ministres chargés de la gestion du marché national ne soient pas issus de partis politiques mais qu'ils soient uniquement des technocrates. De l'avis du chargé de la communication de cette organisation, Boulouar, s'exprimant lors de la conférence de presse tenue hier en son siège, «ils seront ainsi à même de gérer le marché national en toute quiétude et en se concentrant que sur les travaux. Loin de toute pression militante.» Pour l'UGCAA, les ministres chargés du secteur économique doivent être apolitiques pour mieux gérer les questions y afférentes. Aussi, les responsables de l'UGCAA demandent la création d'un nouveau portefeuille au sein du gouvernement. Il s'agit de créer un poste de ministre délégué auprès du ministre du Commerce chargé du marché national. «Le commerce est le plus important secteur de par sa taille, sa complexité et ses bénéfices. Il est normal qu'il y ait un ministre chargé uniquement de sa gestion», a expliqué le chargé de la communication de l'UGCAA lors de la conférence de presse tenue pour annoncer le programme de travail prévu pour l'année 2007.

L'UGCAA revendique là aussi la participation de tous les ministères concernés par l'organisation du marché national afin de mettre en place une commission nationale. Celle-ci devrait représenter les commerçants et résoudre leurs problèmes. Ceci d'une part. D'autre part, l'UGCAA, qui se veut être une organisation apolitique, s'est prononcée pour la réforme de la Constitution. Ses responsables se disent prêts à mettre des listes indépendantes ou en tractation avec des partis politiques pour les prochaines échéances législatives et locales.

A titre indicatif, cette organisation «apolitique» compte parmi ses adhérents, répartis entre 50 structures, durant cette année, 500 000 commerçants. Un nombre considéré représentant 50% du total des commerçants en activité. Concernant le programme tracé pour l'exercice 2007, l'UGCAA, selon les déclarations de son chargé de la communication et porte-parole, œuvrera à «continuer d'organiser les activités commerciales et promouvoir la construction de centres commerciaux modèles». Le premier devra se situer à Blida à l'image de celui d'El-Eulma lancé l'année dernière et «qui est prêt à 100%». «Nous attendons la visite du président de la République pour son inauguration», est-il précisé. Cinq autres wilayas devront abriter des structures de ce type. Il s'agit d'Oran, M'sila, Skikda, El-Tarf et Sétif. Aussi, le secrétariat de l'UGCAA s'engage à «activer» les chambres de commerce et d'industrie. «Nous voulons qu'elles soient gérées par des opérateurs économiques et non pas par une administration», explique-t-on. Et d'ajouter : «Les relations avec les adhérents doivent changer.» Pour l'union, il n'est pas normal que la Chambre française de commerce et d'industrie en Algérie (CFCIA) comptabilise plus d'adhérents que la chambre algérienne de commerce et d'industrie. Selon son argumentaire, les adhérents algériens ne sont pas attirés uniquement par l'octroi du visa par le bais de la CFCIA. Pour preuve, dit-il, le nombre d'adhérents opérateurs tunisiens à leur chambre de commerce est beaucoup plus important. Idem pour les Marocains.

Enfin, l'UGCAA devrait concrétiser la coopération avec des sociétés et des structures.

Meriem Ouyahia

STATUT PARTICULIER DE L'ENSEIGNANT CHERCHEUR

Une réunion ministère-syndicats en février

Samedi dernier, suite à la rencontre du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avec les membres de la Coordination nationale des syndicats de l'enseignement supérieur (Cnases), au nombre de six, une réunion express s'est tenue. Il a été décidé de réactiver la commission Cnases - ministère sur le statut particulier de l'enseignant chercheur afin de donner une touche finale au projet du secteur et ce, selon une source syndicale. Celle-ci ajoute qu'il s'agit aussi de mettre le projet du statut chercheur en conformité avec le canevas établi par la direction générale de la Fonction publique. Cette commission se réunira probablement durant la première semaine de février prochain à l'université de Sétif. Un représentant de la Fonction publique y assistera.

M. O.